

**Ecole élémentaire de La Chevalerie
1, rue des Charrons
28230 DROUE/DROUETTE**

Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 5 Novembre 2015

Présents :

Municipalités :

- M.Abélanet, président du Syndicat intercommunal de la Chevalerie
- M.Gérard, Maire de DROUE/DROUETTE

Enseignants :

- Mmes Mestre, Maréchal, Rouillard, Gicquel, Volny et Millot

Représentants des parents d'élèves :

Titulaires :

- Mmes Daguisy et Colin, M.Hamelin (liste de Mme Daguisy)
- Mmes Huret et Du Song (liste Peep)

Suppléants :

- M.Magnac (liste de Mme Daguisy)
- Mmes Ruault et Vincent (liste Peep)

Restauration scolaire :

- M.Lelourec

Excusés :

- Mme Ferant, Inspectrice de l'Education Nationale
- M.Rittner, conseiller délégué aux affaires scolaires de la commune d'Epernon
- Mme Bonvin, adjointe, mairie d'Epernon

1- Installation du conseil :

A- Présentation des membres :

B- Elections des représentants des parents d'élèves :

Celles-ci ont eu lieu le 20 Octobre 2015 matin. Deux listes étaient présentes. Cinq postes étaient à pourvoir. 184 électeurs étaient appelés à s'exprimer. 130 ont voté. 116 suffrages ont été exprimés soit un taux de 70,65% de participation.

A l'issue du dépouillement, les 5 sièges ont été pourvus par:

- Pour les titulaires:
 - pour la liste de Mme Daguisy : Mme Daguisy, M.Hamelin, Mme Colin
 - pour la liste Peep : Mme Huret, Mme Du Song

2- La rentrée 2015 :

A- Les effectifs :

113 élèves à la rentrée et 112 élèves désormais répartis ainsi : 17 CP, 25 CE1, 28 CE2, 14 CM1 et 28 CM2.

Les prévisions pour la rentrée 2016 : 15 CP, 17 CE1, 25 CE2, 28 CM1 et 14 CM2.

B- Les Classes :

CP de Mme Mestre : 17

CE1 de Mme Maréchal et Mme Millot (le jeudi et 1 mercredi/4) : 25

CE2 de Mme Rouillard : 28

CM1/CM2 : de Mmes Gicquel et Millot (le vendredi et 1 mercredi/4) : 4+14=18

CM2 de Mme Volny : 24

C- Réunion parents-professeurs :

Celle-ci a eu lieu le vendredi 18 Septembre 2015.

D- Le RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficultés) :

L'équipe est complète, il s'agit des mêmes personnes que l'année précédente, à savoir :

- Mme Duclos, psychologue scolaire
- Mme Scheidel, maître G (dominante rééducative)
- M.Thouard, maître E (dominante pédagogique)

En ce début d'année, des bilans vont être réalisés et les prises en charge vont commencer pour 6 enfants (2CP, 2 CE1 et 2 CE2).

+ L'équipe :

Elle va s'étoffer avec 2 AVS Mme Chéramy et Mme Nain pour aider certains enfants en difficulté (situation de handicap notamment) et 2 jeunes en service civique qui travailleront également à la maternelle : Mme Sineux et M.Toledo.

E- Les APC :

Cette année, les APC ont lieu le mardi et/ou le jeudi de 16h à 17h. Cet horaire a été décidé en conseil des maîtres en tenant compte notamment de l'article D521-10 du code de l'Education qui prévoit que la durée de la pause méridienne ne peut être inférieure à 1heure30.

Pour cette première période, les APC (Aide Pédagogique Complémentaire) ont été proposées à :

- 3 enfants en CP en lecture (discrimination auditive).
- 3 élèves en CE1 en lecture oralisée.
- 5 élèves en CE2 en écriture/orthographe et 4 en techniques opératoires.
- 3 élèves en CM1 en lecture orale (théâtre).
- 4 élèves en CM2 en orthographe.

Une seconde période a commencé cette semaine sur d'autres notions.

F- Approbation du règlement scolaire :

Le règlement est approuvé.

G- Soins « infirmiers » :

L'équipe enseignante rappelle que les produits autorisés à l'école pour les soins sont : l'eau et le savon plus les pansements. En cas de réalisation de soins, nous remplissons un cahier de soins. En cas de « gros bobos », nous vous téléphonons ou mettons un mot écrit sur le cahier de liaison. Bien sûr, nous appelons le 15 si la situation est grave.

Nous rappelons qu'il nous est impossible de donner un médicament à un enfant sauf PAI (Projet d'Accueil Individualisé) pour notamment les maladies chroniques (asthme par exemple).

3- VIE SCOLAIRE :

A- Sorties et activités :

• SORTIES :

Aux Prairiales

Toutes les classes sont inscrites au dispositif « école et cinéma » :

Le 18 Novembre : Ernest et Célestine (CP et CE1)

Le 20 Novembre : L'étrange Noël de M. Jack (CE2 au CM2)

Le 9 Mars : Jeux d'images (CP et CE1)

Le 11 Mars : Jeux d'images (CE2 au CM2)

Le 11 Mai : Le cerf-volant du bout du monde (CP, CE1 et peut-être les CM1 et CM2)

Le 13 Mai : Le cerf-volant du bout du monde (CE2)

+ Spectacle musical (voir notre projet musique) :

Homocordus le 15 Octobre : Toutes les classes : Très bien

La Malédiction de la puce (du CE1 au CM2) : le vendredi 5 Février

Pierre et Loulou (CP) : le jeudi 31 Mars

+ CM1 : Château de Maintenon : le 17 Mai (Portrait de Monarchie/Forteresse au château)

+ Quelques répétitions au collège avec concert à l'école.

Les sorties aux Prairiales :

Ces sorties sont dites de proximité, l'enseignant peut sortir seul dans ce cas avec sa classe.

A noter que prochainement, les jeunes en service civique ainsi que les AVS pourront accompagner les classes dans ce type de sortie.

• ACTIVITES :

Intervention du Service d'Archéologie du Conseil Départemental sur l'aqueduc (lien avec sortie) le 25 Février.

CM1 et CM2 : APS les 12 et 27 Mai (pompiers)

Participation au :

- Challenge CALCUL MENTAL du CE1 au CM1
- Webtour pour CE1 au CM2

B- L'informatique :

Les classes de CM1/CM2 et CE2 disposent d'un TBI. L'acquisition de deux autres TBI est en projet pour cette année.

C- Langue vivante : anglais uniquement

Enseignement assuré dans l'école par Mmes Mestre, Maréchal (CE1 et CE2), Mme Millot et Mme Volny.

D- La bibliothèque :

L'embauche de « 2 services civiques » avec l'école maternelle, nous permettra de mieux profiter de celle-ci.

E- PROJET ECOLE ET MUSIQUE :

Cette année, l'école participera à l'opération « Musique à l'école » du Conseil

Départemental. Une intervention d'une musicienne aura lieu tous les lundis à partir du mois

de Février. Ce projet a pu être financé grâce aux subventions des mairies et à la participation des familles à la coopérative scolaire.

Spectacle le mardi 28 Juin aux Prairiales.

F- Coopérative scolaire :

Nous rappelons que toutes ces sorties et projets sont possibles grâce à la participation des parents et aux subventions des municipalités ainsi qu'aux dons (Comité des fêtes de Droue/associations les Chevaleries. Nous les en remercions. Pour information, les dépenses « sorties » se sont élevées à 19 000 euros l'année passée (y compris classe de mer). 550 euros ont permis aux classes de bénéficier d'abonnements divers. C'est aussi la coopérative qui permet de financer les goûters ou autres fêtes (galette des rois...).

4- Autres informations :

A- Dates importantes :

* Cérémonie du 11 Novembre :

La chorale de l'école chantera La Marseillaise à Droue/Drouette – rendez-vous sur la place de l'église à 9h.

* Photographe : le vendredi 13 Novembre

* Festival du livre

Nous vous informons que, comme l'année dernière, l'école organisera un Festival du livre du 23 au 27 Novembre.

Nous vous rappelons que cette opération permet d'enrichir la bibliothèque de nouveaux livres neufs.

* Conseils d'école le 26 Février / 21 Juin

B- Travaux :

Paroles à M.Abélanet :

Nous entrons dans la phase terminale du projet avec un retard d'une quinzaine de jours.

Les parents soulèvent le sujet des difficultés de stationnement. Des solutions sont à l'étude (création d'un nouveau parking avec les difficultés liées à la proximité de la gare...).

C- Restaurant scolaire :

Etat des lieux : 3 animateurs (Sandra, Karen et Elodie) pour une centaine d'enfants.

Les parents interrogent sur ce ratio inférieur à celui de Louis Drouet. Il est rappelé qu'il s'agit d'un poste budgétaire conséquent (entre 3 000 euros et 4 000 euros pour un poste d'animateur).

Ils demandent si des animateurs bénévoles pourraient intervenir sur ce temps de pause méridienne. M.Lelourec précise que cela a déjà eu lieu et que les volontaires peuvent se faire connaître en mairie.

Les parents d'élèves dénoncent des punitions disproportionnées et demandent à ce que le règlement soit communiqué aux parents. M.Gérard précise que cela sera possible dès que celui-ci sera voté au conseil municipal du mois de Novembre après une mise à jour pour tenir compte des particularités liées à la commune de Droue/Drouette.

Concernant les repas, il peut arriver que celui-ci soit différent entre le premier service et le dernier. Il s'agit des plats qui ont été servis souvent la veille et qui n'ont pas été consommés. S'agissant du confort, la salle périscolaire va être aménagée avec du mobilier neuf homologué.

Le petit déjeuner sera pris dans cette nouvelle salle.

M.Lelourec rappelle que les avertissements sont notés sur un cahier en cas de comportement inadapté.

Les parents demandent à être informés oralement ou par écrit en cas de souci et en cas de sanction prononcée.

Tarification :

M.Gérard précise qu'une étude est en cours avec une direction : l'homogénéisation entre les deux communes.

Les communes d'Epernon et Droue/Drouette n'inclut pas les mêmes choses dans le calcul des coûts. Ainsi, Epernon n'inclut pas le coût du personnel durant la pause méridienne au coût du repas. La commune de Droue/Drouette souhaite allouer les coûts à leur source.

Actuellement, 3 seuils de tarification sont proposés par Droue/Drouette et 5 par Epernon.

La commune de Droue/Drouette envisage un lissage ou une baisse des tarifs pour le mois de Janvier 2016. Cette question sera abordée au prochain conseil municipal.